



L'Actu

CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

N° 223

Janvier / février 2024

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
et 16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

L'année 2024 a démarré avec un épisode neigeux plus important qu'annoncé et qui a quelque peu perturbé la circulation sur nos petites routes secondaires. Notre cérémonie des vœux a toutefois été maintenue mais les conditions météo ont empêché bon nombre d'entre vous d'y assister et nous le déplorons.

Pour ceux qui ont pu être au rendez-vous, un bilan à mi-mandat a été fait, un plan du futur aménagement du bourg a été exposé, les 3 agents recenseurs ont été présentés et nous avons pu honorer Francine POTTIER, agent communal en lui remettant la médaille d'honneur échelon argent pour ses 20 ans d'ancienneté au sein de la collectivité.

Cahagnes a été labellisée « Village d'Avenir » par la Préfecture pour notre projet de redynamisation de la Vallée de Craham. C'est une belle reconnaissance pour notre commune et nous allons donc bénéficier d'un appui technique de l'Etat sur ce dossier.

Je tiens à remercier nos agents recenseurs pour le travail effectué, pas toujours facilité avec le manque d'indications sur certaines boîtes aux lettres ou les nombreuses relances lors des absences de réponses. Merci également aux habitants pour leur participation à ce recensement qui permettra à l'INSEE de nous communiquer les nouveaux chiffres de la population légale de Cahagnes.

Ce début d'année sera marqué par l'acquisition de la friche industrielle de l'ex-cidrerie par l'EPFN pour le compte de la commune ainsi que le démarrage des travaux d'enfouissement de réseaux sur la partie sud du bourg, 1ère étape pour les travaux d'aménagement de Cahagnes en 2025. L'extension de la cantine scolaire nécessitera des travaux pendant une durée de 10 mois, vous ne manquerez pas d'être tenus informés au fur et à mesure de l'avancée de ce dossier.

N'oublions pas que 2024 sera placée sous le signe de la célébration du 80ème anniversaire du Débarquement en Normandie et que la municipalité sera bien évidemment partie prenante aux côtés des associations Cahagnaises qui se mobilisent sur ces événements.

Bonne lecture à toutes et tous.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU..... Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU..... Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ Tél : 06.19.33.01.80

RÉUNION DE CONSEIL DU 10 JANVIER 2024

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Céline MATHELIER, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Étaient excusés et représentés :

M. Georges LÉVÊQUE a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU
Mme Emmanuelle BEIGNON a donné pouvoir à Mme Céline MATHELIER,
M. Mickaël HAUSSIN, a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND.

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

RÉUNION DE CONSEIL DU 06 FÉVRIER 2024

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

Était excusée et représentée :

Mme Karine FRANCOIS a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND,

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

RESSOURCES HUMAINES

Télétravail :

Un travail de réflexion a été mené sur la mise en place du télétravail au sein de la commune de Cahagnes.

Un projet de charte du télétravail a été transmis pour avis au Comité Social Territorial du CDG du Calvados. Cette commission s'est réunie le 14 décembre 2023 et a émis un avis favorable à l'unanimité à sa mise en place.

Le télétravail constitue une opportunité, pour les agents comme pour la collectivité, d'améliorer la qualité de vie au travail et l'efficacité des organisations. Il repose à la fois sur le volontariat et la confiance.

Réglementairement, la quotité de travail ouverte au télétravail est plafonnée à trois jours par semaine. La collectivité a opté pour une quotité maximale de télétravail d'un jour maximum par semaine.

Le télétravail a été ouvert aux activités administratives pouvant être exercées à distance.

La durée de l'autorisation est d'un an maximum, à charge de l'agent demandeur de renouveler chaque année.

L'agent en télétravail reste à la disposition de l'employeur et sa présence dans les locaux peut être requise en cas de nécessité de service.

Délibération adoptée à l'unanimité.

ÉCOLES – PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement aux écoles (chauffage, eau, électricité, fourniture de petits équipements, fournitures pour l'entretien des bâtiments, contrats de maintenance, assurances, matériel informatique, frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents, fournitures scolaires, rémunérations des ATSEM pour les classes de maternelles et personnel assurant le ménage) s'élèvent à un peu plus de 1 000€ par élève.

Depuis 2016, les montants de la participation demandés aux communes de résidence (Les Loges, St Pierre-du-Fresne, St-Jean-des-Essartiers, La Vacquerie...) n'ont jamais été réévalués. Ils s'élevaient à 650 € pour un élève en maternelle et 500 € pour un élève en élémentaire.

Les nouveaux montants proposés sont fixés à 900€ par an par élève accueilli à l'école maternelle et 750€ par an par élève accueilli à l'école élémentaire.

Adopté à l'unanimité.

FRICHE INDUSTRIELLE – EX-CIDRERIE

Convention avec l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie) relative à une étude pré-opérationnelle du site :

Cette étude a reçu un avis favorable de la Commission Permanente de la Région le 6 novembre 2023 et du Conseil d'Administration de l'EPF Normandie le 24 novembre 2023.

Dans le cadre de la convention Région Normandie/EPF Normandie 2022/2026, l'EPF Normandie cofinance et assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friches, à la demande et au bénéfice des collectivités locales et de leurs établissements publics.

A ce titre, la commune de Cahagnes souhaite mobiliser le Fonds Friche pour étudier les possibilités de reconversion de l'ancienne « Cidrerie DUJARDIN » à Cahagnes. Ce Fonds friche prend notamment en compte la dépollution du site.

L'intervention consiste à mener une étude d'urbanisme pré-opérationnelle intégrant des volets techniques spécifiques au site (levée de doute sur la pollution des sols, étude de structures sur le bâtiment de la cidrerie revêtant d'un intérêt patrimonial, les premiers diagnostics amiante/plomb...).

Le coût de cette étude est pris en charge à 40% par l'EPFN et à 40% par la Région, soit un reste à charge de 20 % pour la commune. La durée de l'étude est de 8 à 10 mois.

L'étude devra permettre de chiffrer les travaux et le coût des opérations afin d'examiner l'ensemble des subventions mobilisables.

➤ 2 oppositions (Catherine MOUTEL, Jean Marie MAHIEU), 4 abstentions (Céline MATHELIER, Sébastien KOSLOFF, Georges LÉVÊQUE, Emmanuelle BEIGNON) : adopté par 8 voix « pour ».

Convention pour le portage foncier par l'EPFN sur 5 ans :

Le projet d'aménagement envisage la création d'un pôle intergénérationnel (autour de l'accueil de personnes âgées en appartements, de locaux pour adolescents, pour les associations de la commune, etc.), de locaux techniques pour la commune, d'un marché couvert pour les artisans et producteurs locaux dans l'ancienne cidrerie. Cet aménagement s'appuiera sur les projets d'aménagement du centre bourg et de création de liaisons douces qui traverseront le site.

Les biens cadastrés concernés d'une superficie totale de 13 838 m² ont été négociés avec les Celliers et Associés pour un montant de 150 000 €.

Les travaux de déconstruction et de dépollution, en fonction de nos projets, pourront être pris en charge par le Fonds friche Régional, selon les mêmes modalités de financement que l'étude : un financement par l'EPFN et la Région à hauteur de 80% et un reste à charge de 20% pour la collectivité.

Le portage sur 5 ans permet de racheter le bien par tranches pendant cette durée et nous laisse le temps de mûrir et d'affiner nos projets. La volonté est de maîtriser l'emprise foncière de ce site patrimonial si cher aux habitants, dès maintenant, plutôt que de le voir partir au secteur privé.

➤ 2 oppositions (Catherine MOUTEL, Jean-Marie MAHIEU), 1 abstention (Sébastien KOSLOFF) : adopté par 11 voix « pour » l'acquisition via un portage foncier avec l'EPFN.

TRAVAUX – EFFACEMENT RÉSEAUX

Secteur Sud du bourg : « Route d'Aunay Sur Odon » et « Rue Camille Claudel » :

Le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, a été présenté. Le coût total de cette opération est de 190 384,87 € TTC.

La participation communale s'élève à 64 045,94 € TTC.

Les travaux seraient prévus au 1er trimestre 2024 et dureraient environ 3 mois. Une déviation sera mise en place pendant la durée des travaux.

Adopté à l'unanimité.

LOGEMENT COMMUNAL - VENTE

Le logement communal situé 3 route de Sept Vents est vacant depuis février 2023. Il montre de gros problèmes d'humidité et ne peut être reloué en l'état. Différents devis ont été demandés.

Une estimation des coûts prévisionnels pour l'isolation des combles et des murs ainsi que le remplacement du système de chauffage est présentée.

Le coût des travaux nécessaires, hors remise au propre des murs intérieurs, s'élèverait à au moins 38 000 €. Il est à noter qu'un particulier peut bénéficier d'aides pour la rénovation énergétique contrairement aux collectivités.

Ce logement a déjà fait l'objet de travaux avant 2020 sans que cela soit satisfaisant et la question de nouvelles dépenses par rapport au rendement espéré a été longuement discutée.

Plusieurs fois reportée, la décision de garder ou vendre ce bien communal est statuée.

➤ 2 oppositions (Jean-Marie MAHIEU, Sébastien KOSLOFF), 1 abstention (Catherine MOUTEL) : adopté par 11 voix « pour » la vente du bien.

Les Infos MUNICIPALES

VŒUX DU MAIRE

La cérémonie a eu lieu à la salle polyvalente le 19 janvier à 19h. Une centaine d'habitants a pu participer à ce moment convivial. A l'issue des discours du Maire et du Conseil Municipal des Jeunes, Francine POTTIER a été mise à l'honneur par la remise de la médaille d'honneur pour ses 20 ans d'investissement au sein de la commune.



ÉTAT CIVIL 2023

Certains noms ont été volontairement omis conformément à la volonté des intéressés.

Naissances

Nous sommes heureux d'avoir accueilli et souhaité la bienvenue à 13 nouveaux nés à Cahagnes en 2023 dont :

Isia MARIE

Lyam LEGOUX

Marion LECOUCVEY

Ambre LADROUE

Jade GERMAIN JOVIN



Décès

Malheureusement, 11 personnes habitant Cahagnes, et 9 personnes nées à Cahagnes mais domiciliées dans une autre commune, nous ont quittés l'année dernière.

Nous avons une pensée toute particulière pour eux et pour leurs familles :



Bernard CAILLET 89 ans

Rolande COURSEULLES née MENARD 96 ans

Yann LANNOU 39 ans

Marcel LOISEL 102 ans

Léonie LEBLOND née ROBINE 98 ans

Michel DOBICHE 76 ans

Jean-Claude LEROY 77 ans

Thierry FONTAINE 50 ans

Jade DODEMAND 2 ans

Henriette GUILLEMETTE née BRIENS 93 ans

Pierrette PEZERIL née LE MARQUAND 84 ans

Gustave LEVILLY 85 ans

Yvonne JAMES 94 ans

Paulette MARIE 87 ans

Monique LEFRANÇOIS 74 ans

Marguerite LAURENT 91 ans

Marcelle AUVRAY 102 ans

Jacques BELLANGER 72 ans

Jean-Michel DUBOURG 67 ans

Madeleine SERON 88 ans

Mariages

Nous avons eu la joie de célébrer 5 mariages et 2 anniversaires de mariages dont :

M. Thierry et Mme Lydie PIGAULT

M. David et Mme Séverine DESCHAMPS

M. Sébastien COUASNON et Mme Blandine MAYAUD

M. Glenn LEBAS et Mme Cathy LOREL

M. Emmanuel ANGOT et Mme Marie-Laure PRINGAULT

M. Kévin POTTIER et Mme Solène ROUSSELLE



AGENDA

24 février, 10h30 à la salle Edeline : réunion avec les associations et le CMJ pour organiser les manifestations autour du 80^{ème} anniversaire du Débarquement.

05 mars : prochain conseil municipal

07 avril : rencontre des artistes et créateurs amateurs de Pré-Bocage à la salle polyvalente de 11h à 18h.

09 juin : élections Européennes. Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote, merci de vous manifester auprès du secrétariat de la mairie.

CCAS

En cas de besoin

Les membres du CCAS sont à disposition des habitants qui auraient besoin d'une aide ou d'un soutien dans leurs différentes démarches. Prise de rendez-vous au secrétariat de mairie.



Permis de conduire

Un jeune Cahagnais a sollicité l'aide au permis automobile du CCAS et s'est vu accordé la somme de 200 € qui sera versée directement à l'auto-école. En contrepartie, il s'est engagé à s'investir bénévolement auprès d'une association Cahagnaise de son choix à hauteur de 12 heures. N'hésitez pas, vous aussi à contacter le secrétariat de mairie pour demander un dossier de candidature.



Voyages scolaires



Le CCAS a mis en place une participation financière pour les enfants de Cahagnes, scolarisés au collège ou en maison familiale, jusqu'à l'âge de 16 ans, qui participent à des voyages scolaires.

Montants de cette aide :

- 50 € par enfant, pour un séjour minimum de 4 jours,

- 10 € par enfant, par jour, pour des séjours inférieurs à 4 jours.

Les formulaires de demande sont disponibles au secrétariat de mairie.

UnisCité

Chaque jeudi, à la salle Edeline de 14h à 17h, Eva et Jade (jeunes en service civique) proposent des activités aux séniors désireux de se retrouver pour un moment convivial.

PLANNING D'ACTIVITÉS



SALLE EDELINE 14H-16H30

JEUDI 15 FÉVRIER	JEUDI 22 FÉVRIER	JEUDI 07 MARS	JEUDI 14 MARS	JEUDI 21 MARS
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ	VENEZ FAIRE UN JEU COLLECTIF, DRÔLE ET AMUSANT AUTOUR DE MIMES, DE DESSINS ET AUTRES...	APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ	PRÉSENCE DU SENSIBUS SUR LE PARKING DE LA SALLE EDELINE	APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
VENEZ SEUL OU ACCOMPAGNÉ DE VOTRE MEILLEUR JEU DE SOCIÉTÉ		VENEZ SEUL OU ACCOMPAGNÉ DE VOTRE MEILLEUR JEU DE SOCIÉTÉ	ACTIVITÉS MUSICALES AUTOUR DES ARTISTES DE VOTRE JEUNESSE	VENEZ SEUL OU ACCOMPAGNÉ DE VOTRE MEILLEUR JEU DE SOCIÉTÉ
	 Ateliers Mémoire			



POUR UN MOMENT PLUS CONVIVAL, AMENEZ VOS PAQUETS DE GÂTEAUX, BONBONS ET BOISSONS PRÉFÉRÉS



A noter, qu'il n'y aura pas d'activités les jeudis 22, 29 février et 28 mars 2024.

Nous déplorons une faible participation lors de ces activités. Ce constat nous amènera peut-être à en décider l'arrêt. N'hésitez pas à venir profiter de ce moment de partage intergénérationnel si vous souhaitez que cela continue.



Sensibus

Ce véhicule itinérant est venu sur la commune le 1^{er} février afin d'informer et de sensibiliser les séniors et les aidants sur les solutions qui permettent de faciliter le quotidien. Il propose des objets ou équipements adaptés dans le but de favoriser le maintien à domicile.

N'hésitez pas à contacter un conseiller de SOLIHA Normandie : contact@solihanormandie.fr

8 Boulevard Jean Moulin – CAEN : 02 31 86 70 50



PBI

Participez à un atelier gratuit pour vivre au mieux votre retraite !

Votre Caisse de retraite vous accompagne à travers une expérience conviviale et collective !

Bénéficiez gratuitement d'un parcours de 7 séances durant lesquelles un intervenant expert répondra à vos questions et vous donnera les clés pour vivre une retraite sereine au travers des thématiques suivantes :

- Bien-être et santé (nutrition, sommeil, activité physique),
- Identifier vos nouvelles envies et nouveaux projets,
- Offre d'activités, de loisirs et de bénévolat autour de chez vous,
- Démarches administratives et financières.

Comment y participer ?

Contacteur : Sarah Mahouachi

Mail : 09 80 80 43 15 - Tel : contact@retraite-neosilver.fr



Informations pratiques :

Lieu : Espace Public Numérique (EPN) Les Monts d'Aunay – Pré-Bocage Intercom, 31 rue de Vire – AUNAY-SUR-ODON

Dates des 7 ateliers : 12 mars, 19 mars, 26 mars, 2 avril, 9 avril, 16 avril, 14 mai.

Horaires : de 10h à 12h

Repartez avec :

- Une connaissance des **différentes ressources à votre** disposition,
- **Des conseils et bonnes pratiques** sur cette nouvelle étape de vie,
- Des bons plans et des astuces partagés en **petit comité**,
- Des **ambitions** plein la tête !

Reconduction de l'aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau



Pré-Bocage Intercom continue de soutenir les initiatives citoyennes d'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie en attribuant une aide financière spécifique.

Renseignements au : 06 18 70 83 45
ou par mail : resp.dev.durable@pbi14.fr

Téléchargement du formulaire de demande : <https://www.prebocageintercom.fr/habitat-et-logement/aide-a-lacquisition-de-recuperateurs-deau/>

L'aide de la Communauté de communes de Pré-Bocage Intercom s'élève à :
50 % du montant d'achat dans la limite de 100 € par dossier pour une cuve aérienne ;
30 % du montant d'achat dans la limite de 800 € par dossier pour une cuve enterrée.

Est éligible au dispositif d'aide, l'acquisition d'équipements de récupérateurs d'eau.

Par équipement de récupération, il faut entendre un dispositif composé d'un kit composé d'une cuve et d'un robinet :

Réserve aérienne d'une capacité égale ou supérieure à 300 litres ;

Réserve enterrée d'une capacité égale ou supérieure à 1 000 litres.



Le mot des assos

ACHC

- Suite aux échanges de 2019 et 2022 des habitants de Cahagnes et de Neuvy en Mauges, en mémoire de l'exode de 1944, un voyage de 30 personnes est prévu du **mardi 16 avril au jeudi 18 avril 2024**. Ce sera l'occasion de leur présenter le film avec les témoignages et d'emmener un pommier à planter en symbole de notre reconnaissance.
- **Samedi 8 juin** 20h30, Salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon, concert de l'école de Pré-Bocage Intercom, les musiciens joueront l'intégralité des morceaux qui composent la bande originale du film "Le chemin de l'exode" projet initié par l'ACHC.
- **Samedi 6 juillet** 17h00, Salle polyvalente de Cahagnes, Projection du film " Le Chemin de l'Exode, de Cahagnes à Neuvy-en-Mauges, été 1944"
Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le 07.50.99.19.18.
- **Samedi 27 juillet et dimanche 28 juillet**, l'Association Culture et Histoire de Cahagnes envisage de faire 2 expositions :
 - Une sur le thème « les civils et résistants en 1944 » (issue d'une collection privée)
 - Une autre avec des véhicules civils et militaires



Nous faisons appel aux volontaires qui pourraient nous aider à l'organisation ou à nous prêter des véhicules.

N'hésitez à nous suivre sur Facebook et sur notre site internet www.cahagneshistoireasso.fr

L'Assemblée Générale de La Bouéte à Meuh'Zik a eu lieu le 08 février 2024 dans la salle Edeline.

L'équipe du bureau de l'association remercie toutes les personnes présentes durant cette réunion où nous avons pu ensemble revenir sur cette très belle réussite que fut le 1er festival Meuh'Zik à Cahagnes le 7 et 8 octobre 2023.

Nous remercions également les entreprises et les services institutionnels qui nous ont aidés l'année dernière. Ils nous ont fait confiance et nous les sollicitons à nouveau pour s'investir dans notre développement à Cahagnes.

Tous les cahagnais et toutes les cahagnaises auront le plaisir de retrouver leur festival dans sa version 2024 !!!



La formule change : le Meuh'Zik aura lieu du vendredi 04 octobre dès le coucher du soleil au samedi 05 octobre tard dans la soirée !

Nous recherchons des membres et des bénévoles de tous les âges, prêts à vivre cette belle aventure musicale avec nous. Vous pouvez entrer dans notre nouveau bureau pour concevoir et construire le prochain festival et/ou participer le jour « J » au fonctionnement de ces deux jours de fête.

L'appel à candidature pour les groupes musicaux qui souhaitent se présenter sur la scène du Meuh'Zik sera bientôt lancé à travers les réseaux sociaux et les médias. Toutes les informations concernant les sélections vous parviendront avec cet appel.

Nouveauté : cette année, la Bouéte à Meuh'Zik sera partenaire de l'APE de Cahagnes à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin prochain. Nous vous y attendons très nombreux et vous annoncerons la programmation du Meuh'Zik dans cette ambiance du solstice d'été !

Appel aux soutiens du festival : le Meuh'Zik a besoin de vous pour fonctionner ! Le festival est gratuit mais pas les équipements liés à son fonctionnement !!!

Nous recherchons des partenaires sponsors ou mécènes pour soutenir le développement de la musique dans notre bocage. On ne vous le cache pas sans votre participation nous ne pourrions pas organiser le festival. Cet événement culturel est essentiel à la vie de notre communauté, aux plus jeunes comme aux plus anciens, et à l'attractivité de notre village. Cette aide peut être financière, technique, ou matérielle.

Suivez-nous : Vous souhaitez voir l'évolution du projet, connaître les dernières news du festival, rencontrer les groupes en ligne, vivre l'aventure depuis chez vous, et nous soutenir ? Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram et bientôt Tik-Tok, vous y trouverez toutes les infos sur Meuh'Zik 2024 !!!

À bientôt - L'équipe de La Bouéte à Meuh'Zik 🐄

APE
CAHAGNES

A CÔTÉ DE LA SALLE DES FÊTES

CHASSE AUX ŒUFS À CAHAGNES

DIMANCHE 31 MARS DE 10H À 12H

2€
PAR
ENFANT

PRÉVOIR
PANIER
ET BOTTES

JEU DE
PISTE EN
FAMILLE
ET UN
ŒUF D'OR
À TROUVER!

Ouverte à tous les
enfants jusqu'en CM2
sous la responsabilité
des parents

Réservation jusqu'au 27 mars
Auprès de Julie 06 75 87 86 00

TRIPES DE L'ASC

2024

à partir de 17h00
à la salle polyvalente
de Cahagnes

menu

- kir
- tripes / frites
ou
Jambon en sauce / frites
- fromage ☐ dessert
- café

15 €
adulte

13 €
enfant*

Prévoyez vos
couverts

RÉSERVER

avant le 09 mars

* -12 ans

auprès de Benoit LEMARCHAND

06 63 07 47 08